



la réorganisation à france telecom



Grandes lignes de la restructuration envisagée

Création de 11 directions territoriales
Evolution de l'organisation des URR /UIC,
des URS/PPI, des pôles régionaux
d'exploitation Orange.

Le périmètre de la Direction Territoriale Ouest Atlantique coïnciderait avec celui des CE de Bretagne et des Pays de La Loire. Cette DT jouerait vis à vis des Unités Opérationnelles le rôle de management des DR actuelles, elle aurait en charge les bassins d'emploi, l'espace développement, le plan ACT, la conduite du dialogue social et les relations avec les collectivités territoriales.

Commentaire CGT : Il s'agit bien de remplacer les DR actuelles. Les bassins d'emploi risquent de devenir le bassin d'emploi. Concentrer pour supprimer des emplois dans les fonctions support et dans l'encadrement c'est bien l'un des buts de cette réorganisation

Gagner sur le nombre d'IRP et les éloigner des salariés c'est aussi dans la stratégie de FT (1 seul CE au lieu de 2), moins d'unités donc moins de DS, de DP et de CHSCT.

TRAIT D'UNION

Journal des élus CGT au CE FT de Bretagne

Point 4 - Information sur un projet de réorganisation des activités France de France Télécom SA.

Le secrétaire du CE Bernard ELIOT précise que la CGT considère que cette présentation, qui a été faite au CCE du 29 mars et qui est encore à l'ordre du jour de celui du 24 avril, reste une simple information à la demande du CE et ne saurait en aucun cas constituer le début d'un processus d'information/consultation.

Le Président est d'accord, il s'agit bien d'une simple information.

Il évoque les enjeux technologiques : le développement rapide de la Voix sur IP en France supérieur aux prévisions et du principalement au fait que les opérateurs font des offres de dégroupage total « triple Play » téléphone, télévision numérique et Internet les moins chères d'Europe.

Le chiffre d'affaire « Home France » est en diminution, D'après la direction nationale une nouvelle réorganisation s'impose pour devenir un opérateur intégré et garantir une qualité de service irréprochable !! Il faut une organisation extrêmement concentrée dans la commercialisation.

Commentaire CGT : ce discours on l'entend depuis des années pour justifier les restructurations et les baisses d'effectifs.

Le Président déclare qu'il a été décidé de conserver l'ancrage territorial en gardant des Directions Territoriales regroupant des Directions Régionales (Bretagne Pays de La Loire par exemple)

la CGT insiste sur l'importance de définir le territoire quant on parle d'ancrage territorial.

Le Président prétend qu'il n'y aura pas beaucoup de différence en étendant le territoire à 2 régions administratives. L'ancrage territorial aurait été beaucoup moindre avec une organisation en directions nationales métiers.

Commentaire CGT : pour résumer « *C'est mieux que si ça avait été pire !!* »

La lecture du paragraphe 4.3.1. du document selon lequel : « *Le découpage actuel en Directions Régionales n'est pas cohérent avec le découpage des unités opérationnelles, ce qui complexifie la gestion du bassin d'emploi et le pilotage de la Transformation.* » nous inquiète, car une Unité Opérationnelle comme l'UAT Ouest est déjà sur 2 Directions Territoriales. Future étape de la concentration ?

Nouvelle organisation France de France Télécom.

Peut encore parler de France Télécom ?? quand la nouvelle réorganisation envisagée s'appuie sur une multinationale souvent nommée « **Orange** » et donc, chaque pays où elle est présente, y compris la France, doit vendre tous ses produits et services le plus souvent, sous cette marque !!

France Télécom SA, dans cette nouvelle structuration du groupe, ne doit le maintien de son nom qu'à son histoire.

Mais toute son activité commerciale et technique et ses résultats financiers sont banalisés au même titre que les autres pays.

La France ne devient qu'un marché comme les autres pays où toutes références à son passé sont gommées.

Il s'agit pour nos dirigeants de chasser, partout, dans chaque pays, des marges financières pour rétribuer les actionnaires.

La création des 11 Divisions Territoriales est là pour supprimer des emplois, notamment, de cadres, mais aussi pour modifier l'organisation du travail.

Au prétexte de diminuer le nombre de niveaux hiérarchiques pour être plus efficace, il s'agit d'avoir des cadres « aux ordres », et privés de toute autonomie.

France Télécom veut harmoniser les processus métiers pour être plus efficace, mais en fait accroît la charge de travail du personnel sans lui donner les moyens de répondre aux attentes de la population, sans véritable formation et reconnaissance des qualifications. Toutes références à la proximité et à l'autonomie sont gommées pour une organisation encore plus centralisée : on revient au taylorisme d'antan.

La Direction de FT

prend prétexte de la taille des Unités opérationnelle pour justifier la disparition des DR, qui n'auraient qu'un rôle secondaire auprès des collectivités locales, avec peu d'argument pour justifier ces nouvelles divisions territoriales si ce n'est la tailles des unités actuelles.

FT ne manque pas de culot !!!

la mise en place de ces nouvelles unités sur plusieurs régions (5 régions administratives pour l'UAT Ouest, 2 pour le CCOR, 2 pour l'AEOA et bientôt pour l'AVS) est bien le résultat de réorganisations permanentes, qui ont amenés à la création d'Unités très étendues, avec toujours moins d'emplois et de moyens pour fonctionner.

Les liens de proximité ont été démantelés, et ont amené une dégradation des services et du réseau.

En décidant de fusionner les URR et les UIC, la direction ne fait qu'accentuer ce processus.

La direction veut clôturer le processus d'informations et de consultations des CE et du CCE avant le 1^{er} Juillet pour mettre en œuvre opérationnellement la nouvelle organisation au 1^{er} janvier 2007.

Vu l'importance du dossier, ce calendrier ne nous paraît pas sérieux.



Le CCE a mandaté un expert indépendant pour l'aider à mieux appréhender le projet sur un plan économique et social. Une résolution a été votée dans ce sens à l'unanimité.

La CGT travaille à des contre-propositions qui lient proximité, efficacité et solidarité.

Mais il est évidemment que nous devons pousser pour une autre alternative à la financiarisation de France Télécom, qui passe par la réappropriation publique totale de France Télécom, au service du droit à la communication pour tous.

Les élus CGT au CCE et au CE Bretagne

vous invitent à investir ce dossier dans chaque service, pour porter vos exigences notamment en matière de maintien des activités sur tout le territoire, de créations massives d'emplois stables et qualifiés, de recrutements de jeunes, d'amélioration des conditions de travail, de développement du réseau et des services, de formation, de promotion et de reconnaissance des qualifications.

